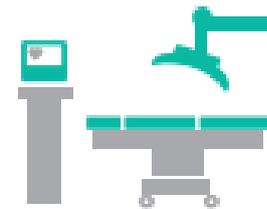




Avez-vous besoin d'un traitement et d'un suivi médical?

Souffrez-vous d'une maladie chronique (diabète, hypertension, insuffisance rénale, etc.) et avez-vous besoin d'un suivi médical ?



Votre état de santé nécessite-t-il une intervention chirurgicale différée (non-urgente)?

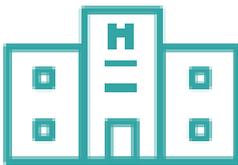


Etes-vous enceinte et avez-vous besoin d'un suivi médical ?

Avez-vous besoin d'une consultation médicale auprès d'un spécialiste pour vous ou pour votre enfant ?

1

Pour le suivi médical et les consultations spécialisées, vous pouvez vous déplacer vers le dispensaire ou les services spécialisés des établissements publics les plus proches de votre domicile.



2

Pour votre santé sexuelle et reproductive, le suivi de votre grossesse, le traitement des maladies sexuellement transmissibles, vous pouvez contacter l'un des centres de planning familial de l'Office national de la famille et de la population (les soins sont gratuits pour les tunisiens et les étrangers).

3

Vous pouvez obtenir les médicaments gratuitement auprès des dispensaires ou des associations bénévoles.



Pour bénéficier des services médicaux et de la gratuité des soins dans les établissements hospitaliers publics, **l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes** intervient pour vous faciliter les démarches administratives nécessaires.